

Séance du 28/09/2021

Membres		
<u>En exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
29	26	28

Date convocation 22/09/2021
Date Publication 04/10/2021
N° Délibération 2021-05-14
Secrétaire Séance Sophie MARINOPOULOS

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'UZÈS régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Racine en Mairie d'Uzès.

Présents :

Mmes et MM. Jean-Luc CHAPON, Fabrice VERDIER, Marie-Françoise VALMALLE, Jacques CAUNAN, Muriel BONNEAU, Fanny CABOT, Bernard POISSONNIER, Sophie MARINOPOULOS, Gérard BONNEAU, Laurence JACQUEMART, Isabelle VILLEFRANCHE, Franck SEROPIAN, Jérôme AUJOULAT, Olivier CLEMENT, Sylvie LOPEZ, Séverine PEUCHERET, Anne-Sophie LAUTHIER, Guy ATTIGUI, Sandra ROLLET, Julien HURARD, Hélène GILET, Amandine BRUNEL, Romain BETIRAC, Christophe CAVARD, Simon SUBTIL, Lydie PASTRE DEFOS DU RAU.

Pouvoirs :

Thierry de SEGUINS COHORN donne pouvoir à Jean-Luc CHAPON, Delphine DEJEAN donne pouvoir à Christophe CAVARD.

Absent : Jérôme MAURIN.

Objet : Dénomination de voie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des rues places publiques et des bâtiments publics,

Considérant la nécessité de dénommer l'ensemble des voies de l'ensemble de la commune pour faciliter l'adressage des immeubles et des lieux,

Considérant que la nouvelle voie créée dans l'ensemble de l'opération du lotissement le Domaine de Saint Génies, accessible depuis l'Avenue Trintignant, ne comporte pas de dénomination,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE :

- De dénommer la voie du lotissement, Rue Marie TRINTIGNANT.

Le Maire d'Uzès,
Jean-Luc CHAPON

